

DÉLIBÉRATION n° 2025/099

L'an deux mille vingt-cinq et le 09 septembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 03 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Robert MONZANI à Jean-Marie DA BENTA, Pascal AUDIC à Marie-France RUFFAT, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Joël MANO à Sylvie ORTEGA, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON et Philippe RAISON à Françoise PIQUE.

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Patrice ABADIE, et Rony BARTHE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Finances - Décision modificative n°2

Considérant l'annulation des titres n° 590 (216,00 €) et n°588 (216,00 €) sur l'année 2023 et le besoin de prévoir une marge pour la fin de l'année (+ 568 €).

Considérant la souscription à un Contrat de Prêt auprès du crédit agricole pour un montant total de 500 000 €.

Considérant le besoin de démolition d'une partie de l'hôtel du pont d'Espagne pour un montant de 60 000 € qui doit être imputé en fonctionnement,

Considérant le besoin d'inscrire la participation de la commune à la SPL de Capvern,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		TOTAL DE LA SECTION			
Chapitre	Article	Intitulé	BP+DM1	+ / -	Nouveau total
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	300 150 €	+ 60 000 €	360 150 €
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	60 786,22 €	+ 1 000 €	61 786,22 €
023	023	Virement à la section d'investissement	500 000 €	- 61 000 €	439 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		TOTAL DE LA SECTION			
Chapitre	Article	Intitulé	BP+DM1	+ / -	Nouveau total
16	1641	Emprunts	715 000 €	+ 500 000 €	+ 1 215 000 €
21	21328	Construction autres bâtiments privés	100 000 €	- 66 000 €	+ 34 000 €
26	261	Titres de participation	0 €	+ 5 000 €	+ 5 000 €

RECETTES		TOTAL DE LA SECTION			
Chapitre	Article	Intitulé	BP	+ / -	Nouveau total
16	1641	Emprunts	0 €	+ 500 000 €	+ 500 000 €
021	021	Virement de la section de fonctionnement	500 000 €	- 61 000 €	+ 439 000 €

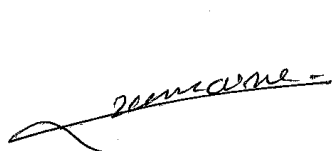
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à la majorité des voix par 20 pour et 5 contre (Laurent LAGES, Philippe LACOSTE, Joël MANO, Sylvie ORTEGA et Stéphanie NOGUES)

DECIDE

➤ D'approuver la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessus.

Le secrétaire,




Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 16 septembre 2025